



Information presse
Le 5 décembre 2018

Le groupe Casino, avec trois organisations de protection animale (CIWF, LFDA et OABA), lancent le 1^{er} étiquetage sur le bien-être animal en France



Le groupe Casino s'est associé à trois organisations indépendantes reconnues pour leur expertise en faveur du bien-être animal (Compassion In World Farming France -CIWF France, La Fondation Droit Animal, éthique et sciences -LFDA et l'association Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs -OABA) pour proposer le premier étiquetage sur le bien-être animal. Cette démarche, inédite en France, vise à renforcer la transparence sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux et ainsi donner une information claire et fiable aux consommateurs.

Les quatre partenaires ont travaillé pendant près de deux ans pour construire ensemble un référentiel solide de critères propres à évaluer le bien-être animal (densité d'élevage, parcours extérieur, soins, transport, méthode d'abattage, etc.), ainsi qu'une méthode de notation. L'étiquetage prévoit des paliers de notation valorisant les démarches garantes d'une amélioration significative du bien-être animal et allant au-delà des exigences réglementaires.

Tina SCHULER, directrice générale Casino déclare : « *Les premiers produits ont été étiquetés et seront présents dans les magasins Géant Casino et Supermarchés Casino dès le mois de décembre. Les consommateurs seront ainsi informés du niveau de bien-être des poulets entiers et découpés Casino Terre & Saveurs* ». Cette étiquette est apposée sur l'emballage des produits au niveau de l'encart poids/prix. Cet étiquetage a vocation à être déployé sur d'autres poulets de chair à marque Casino et au-delà du périmètre des produits Casino. Matthieu RICHÉ, Directeur de la Responsabilité Sociale d'Entreprise pour le groupe Casino ajoute : « *Nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'une structure associative permettant de porter la démarche d'étiquetage du bien-être animal et d'intégrer de nouveaux acteurs souhaitant étiqueter leurs produits selon le référentiel établi* ».

Pour Amélie Legrand, Responsable des affaires agroalimentaires, CIWF France, « *Cet étiquetage va permettre d'encourager les consommateurs à privilégier des achats plus respectueux du bien-être animal et de valoriser le travail des éleveurs engagés sur le sujet. Il était important pour CIWF d'accompagner Casino sur cette initiative ambitieuse et pionnière en France.* » Il s'inscrit dans une volonté d'améliorer les pratiques d'élevage, de transport et d'abattage dans les filières animales et de renforcer la transparence sur les produits vendus en donnant une information précise et fiable aux consommateurs sur le niveau de bien-être animal des produits qu'ils achètent.

Pour le Dr Jean-Pierre Kieffer, Président de l'OABA, « *L'OABA se félicite de cette initiative et est fière d'y participer. L'étiquetage permettra aux consommateurs d'avoir une information claire sur les conditions d'élevage des animaux, mais aussi d'abattage. La vidéosurveillance contribuera à améliorer le contrôle des pratiques en abattoirs* ». Le site d'information grand public www.etiquettebienetreanimal.fr, lancé le 5 décembre, apportera toutes les informations sur cet étiquetage.

Pour Louis Schweitzer, Président de la LFDA « *La LFDA se réjouit de l'aboutissement de l'initiative qu'elle a lancé avec Casino, l'OABA et CIWF. Elle souhaite que grâce à l'information des consommateurs ce projet aboutisse à une amélioration majeure de la condition des animaux d'élevage comme l'étiquetage des œufs que la LFDA a initié voici 30 ans* ». Cette méthodologie a été conçue pour être étendue à d'autres catégories de produits. Elle doit aussi servir, par la suite, de référent national (voire européen) pour la mise en place d'un système d'étiquetage harmonisé des produits alimentaires sur le bien-être et la protection animale. En effet, 98% des français considèrent le bien-être des animaux d'élevage comme important voire très important¹ et 96% des français se déclarent favorables à la mise en place d'un étiquetage des viandes et de produits laitiers selon le mode d'élevage².

Cet étiquetage, unique en France, s'appuie sur un référentiel comprenant 230 critères de bien-être animal prenant en compte toutes les étapes de la vie de l'animal : naissance, élevage, transport, abattage. Les critères sont vérifiés par des contrôles externes indépendants réalisés à toutes les étapes. Le référentiel et les procédures de contrôle ont été co-construits et validés par les trois organisations expertes du bien-être animal en concertation avec les producteurs travaillant avec Casino. L'étiquette présente quatre niveaux de bien-être animal (A, B, C et D). Les niveaux A, B et C garantissent une amélioration significative du bien-être animal.

Les premiers produits étiquetés seront disponibles dans les rayons des Géant Casino et Supermarchés Casino le 10 décembre.

A propos de Compassion In World Farming France (CIWF France):

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire a mis en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leur démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr

A propos de La Fondation Droit Animal, éthique et sciences (LFDA) :

La Fondation Droit Animal, éthique et sciences (LFDA) est une fondation reconnue d'utilité publique, créée il y a 40 ans, dont l'objectif est de faire progresser la condition des animaux grâce au progrès de la science et à l'évolution du droit. Composée de juristes, médecins, vétérinaires, éthologistes, philosophes... elle intervient auprès des pouvoirs publics français et européens. La LFDA agit pour l'étiquetage des produits alimentaires pour contrôler les conditions d'élevage et d'abattage et informer le consommateur. Elle promet avec le Prix Alfred Kastler des méthodes de remplacement de l'animal pour les expérimentations en laboratoires. A l'initiative de colloques et de publications, elle participe avec plusieurs universités à la recherche pour l'amélioration des connaissances et la préservation des espèces. La LFDA contribue à la prise de conscience humaine de la condition animale. Plus d'informations : www.fondation-droit-animal.org

¹ Sondage Statista sur la cause animale, 2015

² Sondage du projet CASDAR ACCEPT 2014-2017

A propos de l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA) :

L'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs est une association à but non lucratif créée en 1961 et reconnue d'utilité publique en 1965. L'OABA a été la première, et longtemps la seule, association spécialisée dans la protection des animaux d'élevage. Créée pour améliorer les conditions de mise à mort des animaux, l'OABA obtenait en 1964 le décret "d'abattage humanitaire" rendant obligatoire l'étourdissement (avec la dérogation de l'abattage rituel). Son conseil d'administration compte vétérinaires, avocats et magistrats. La mission principale de l'association est de visiter les établissements d'abattage réalisant des audits pour vérifier le respect des règles de protection animale et améliorer les conditions de manipulation des animaux. Ces visites sont effectuées par des professionnels (vétérinaires et techniciens à la retraite). Une autre mission de l'OABA est le sauvetage des cheptels à l'abandon ou maltraités. Plus d'informations : www.oaba.fr

A propos du groupe Casino :

Le Groupe Casino est un acteur clé et réputé sur le marché de la distribution en France et un leader du marché mondial de la distribution alimentaire, avec plus de 12 000 magasins dans le monde (France, Amérique latine et Océan indien). Le Groupe a constitué un portefeuille d'enseignes solides, dynamiques et complémentaires grâce à un effectif de plus de 220 000 personnes mues par leur passion pour la distribution et le service client et a généré un chiffre d'affaires net de 38 milliards d'euros en 2017. Le Groupe propose une large gamme de produits plus respectueux du bien-être animal, notamment des viandes certifiées de l'Agriculture Biologique (AB) qui atteste de pratiques agricoles plus respectueuses des équilibres écologiques et du bien-être animal ; issues des meilleurs terroirs et de modes d'élevage de qualité avec son poulet fermier du Gers « Casino Terre & Saveurs » par exemple.

Le groupe Casino est le premier groupe de distribution à avoir cessé, avec son enseigne Monoprix, la vente d'œufs issus de poules élevées en cage sous sa marque propre puis en marque nationale. Un engagement étendu à toutes les enseignes en France d'ici 2020 et pour la vente de produits utilisant des œufs en tant qu'ingrédients d'ici 2025. Le groupe a aussi mis en place un programme de contrôle des conditions d'abattage dans sa chaîne d'approvisionnement en France vis-à-vis de la protection animale. Pour plus d'informations, www.groupe-casino.fr.

Plus d'informations sur les engagements du groupe :

<https://www.groupe-casino.fr/engagements/mieux-produire/ameliorer-le-bien-etre-animal/>

CONTACTS PRESSE :

Pour CIWF France : Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr / 01 79 97 70 53

Pour la LFDA : contact@fondation-droit-animal.org / 01 47 07 98 99

Pour l'OABA : Frédéric Freund – f.freund@oaba.fr / 01 43 79 46 46

Pour le groupe Casino : Direction de la communication

Lénaïck Guérin – lguerin@groupe-casino.fr – 01 53 65 54 56 / 06 80 63 28 10

Stéphanie Abadie – sabadie@groupe-casino.fr - 01 53 65 24 78 / 06 26 27 37 05